

# COMMENT S'EST FORMÉE LA MESSE

## ROMAINE

Rites majestueux de la Messe papale à la Confession de Saint Pierre, déroulement solennel de la Messe pontificale dans l'une de nos cathédrales d'Occident, messe basse célébrée devant l'assistance clairsemée d'une petite église de campagne, c'est toujours la même réalité fondamentale, essentiellement identique, que désigne le nom de « Messe romaine ».

Mais quel rapport entre la structure de cette messe, telle que la décrivent nos modernes missels, et la rapide description qu'un saint Justin faisait de l'Eucharistie dans l'Apologie qu'il adressait fièrement à l'empereur Antonin, aux environs de l'an 150, en faveur des chrétiens persécutés ?

Quel rapport, même, entre la structure de cette messe dont le dessin paraît à première vue si compliqué et l'austère et simple célébration du Mystère eucharistique, telle qu'elle pouvait se dérouler dans une basilique de Rome, au iv<sup>e</sup> ou au v<sup>e</sup> siècle, dans une union beaucoup plus vivante que de nos jours entre les ministres sacrés et la communauté des fidèles ?

Il ne peut être question dans les pages qui suivent d'esquisser une histoire de la Messe romaine. On voudrait simplement dégager les grandes étapes d'une évolution, depuis longtemps figée d'ailleurs, à laquelle furent soumis les divers éléments qui composent la Messe, certains de ces éléments, secondaires, n'ayant d'autre fin que de préparer

et de solenniser le rite essentiel qu'est l'oblation, sous une forme non sanglante, du Sacrifice de la Croix.

Tour à tour seront évoqués : la structure primitive de la Liturgie de Rome, les diverses phases au cours desquelles s'est constitué le Canon sous la forme que nous lui connaissons, les développements secondaires, enfin, des textes et des cérémonies par où s'est enrichi, alourdi aussi pour une part, le dessin primitif.

#### A. LA LITURGIE PRIMITIVE DE ROME.

On ne peut se livrer qu'à des conjectures sur les formes exactes de la célébration de l'Eucharistie à Rome, au 1<sup>er</sup> siècle du Christianisme. Il est certain, cependant, qu'on y célébrait le « Repas du Seigneur » dans le même contexte domestique qu'au Cénacle de Jérusalem, qu'à Troas ou à Corinthe, au cours de réunions privées, tenues dans les maisons des chrétiens plus riches ou plus influents.

#### I. *Le témoignage de saint Justin.*

C'est dans ce contexte domestique que doit se situer la célébration de l'Eucharistie, au 11<sup>me</sup> siècle, telle qu'elle se dégage du double récit qu'en fait saint Justin dans son *Apologie* à l'empereur Antonin le Pieux. Que l'Eucharistie, dans sa partie proprement sacrificielle, ait été précédée immédiatement du baptême d'un néophyte ou, plus couramment, de la lecture, « autant que le temps le permet », des mémoires des Apôtres et des écrits des Prophètes, des prières communes sont faites alors pour la chrétienté locale, pour les nouveaux « illuminés » s'il s'en trouve, pour tous les frères en quelque lieu qu'ils soient. Ces prières communes une fois terminées,

« nous nous donnons, écrit Justin, le baiser de paix. Ensuite, on apporte à celui qui préside l'assemblée des frères du pain et une coupe d'eau et de vin trempé. Il les prend et loue et glorifie le Père de l'univers par le nom du Fils et du Saint-Esprit, puis il fait une longue eucharistie pour tous les biens que nous avons

reçus de lui. Quand il a terminé les prières et l'eucharistie, tout le peuple présent pousse l'exclamation : Amen. Lorsque celui qui préside a fait l'eucharistie, et que tout le peuple a répondu, les ministres que nous appelons diacres distribuent à tous les assistants le pain, le vin et l'eau consacrés, et ils en portent aux absents. »

Rien de plus sobre, rien aussi qui ne soit sans évoquer pour nous quelque chose de familier : lectures d'Écriture Sainte, commentées par celui qui préside « pour avertir et exhorter les frères à l'imitation de ces beaux enseignements » ; prières communes dont nous ne sommes pas sans retrouver la trace aujourd'hui encore ; long chant d'action de grâces à la louange du Créateur, (pensons au *Domine, Sancte Pater, Omnipotens Æterne Deus* de nos Préfaces), chant au cours duquel le pain commun et la boisson commune apportés à celui qui préside deviennent « par la prière formée des paroles du Christ », « chair et sang de Jésus incarné » ; communion enfin aux saints mystères, communion féconde qui va pousser ceux qui possèdent à donner librement pour les besoins de la communauté : orphelins, veuves, malades, indigents, frères étrangers de passage.

## II. La prière eucharistique au III<sup>m</sup>e siècle, d'après Hippolyte de Rome.

La partie centrale de la Liturgie décrite par Justin est manifestement l'« eucharistie », le chant d'action de grâces que psalmodie le célébrant et au centre duquel vient s'insérer la prière consécatoire formée des paroles de Jésus. Or nous avons la bonne fortune de posséder un modèle de cette action de grâces telle qu'on pouvait la chanter à Rome, moins d'un siècle après la description du vieil apologiste. L'auteur en est un prêtre romain, Hippolyte, qui, entre bien d'autres ouvrages, dressa dans la *Tradition Apostolique*, au début du III<sup>e</sup> siècle, un véritable règlement ecclésiastique des usages liturgiques de Rome.

Inséré dans le contexte d'une consécration d'évêque, précédé immédiatement du baiser de paix et de la présentation des oblats par les diacres, ce texte bref, d'une concision vraiment romaine, bien que la rédaction originale fût en langue grecque, fait à un lecteur moderne l'effet d'un canevas de « Préface » qui ne déboucherait pas sur le Sanctus, et d'un Canon qui ne connaîtrait pas d'intercession pour les vivants et pour les morts.

« Nous vous rendons grâces, ô Dieu, par votre Fils bien-aimé, Jésus-Christ, que vous nous avez envoyé dans les derniers temps comme Sauveur, Rédempteur et Messager de votre volonté, lui, votre Verbe inséparable, par qui vous avez tout créé et qui a été l'objet de vos complaisances.

Du ciel vous l'avez envoyé dans le sein d'une vierge ; enfermé dans ce sein, il s'est incarné et s'est manifesté comme votre Fils, né de l'Esprit-Saint et de la Vierge. Accomplissant votre volonté et vous acquérant un peuple saint, il a étendu les mains, alors qu'il souffrait, afin de délivrer de la souffrance ceux qui ont cru en vous.

Tandis qu'il se livrait à la souffrance volontaire afin de détruire la mort et de rompre les liens du démon, afin de fouler aux pieds l'enfer et d'illuminer les justes, afin d'établir le testament et de manifester sa résurrection, prenant du pain et vous rendant grâces, il dit : « Prenez, mangez, ceci est mon corps qui sera rompu pour vous. » De même pour le calice, en disant : « Ceci est mon sang qui est répandu pour vous. Quand vous faites ceci, vous faites mémoire de moi. »

Nous souvenant donc de sa mort et de sa résurrection, nous vous offrons le pain et le calice, vous rendant grâces, nous que vous avez jugés dignes de nous tenir devant vous et de vous servir. Et nous vous demandons d'envoyer votre Saint Esprit sur l'offrande de la sainte Eglise, et, les rassemblant dans

l'unité, de donner à tous les saints qui y ont part d'être remplis de l'Esprit-Saint pour l'affermissement de leur foi dans la vérité, afin que nous vous louions et glorifions par votre Fils Jésus-Christ, par qui sont à vous la gloire et l'honneur, au Père et au Fils avec l'Esprit-Saint dans la Sainte Eglise, maintenant et dans les siècles des siècles. Amen. »

Ce texte, au travers duquel nous devinons déjà les principales articulations de notre Canon, n'est à vrai dire qu'un modèle. Hippolyte le donne pour tel, laissant clairement entendre qu'on en est, de son temps, à un stade intermédiaire entre de très libres improvisations, qui risquaient d'être redondantes et peu conformes parfois à la stricte orthodoxie, et la reprise pure et simple de formules stéréotypées.

D'une très grande sobriété rituelle, et, tradition que l'on entend conserver, d'une réelle sobriété textuelle, le tout dans un cadre domestique qui laisse place à une certaine part de liberté, telle se dégage donc, des textes de Justin et d'Hippolyte, la liturgie primitive de Rome. Encore un siècle, et la paix entre l'Empire et l'Eglise va faire éclater les cadres au sein desquels se déroulait cette liturgie et provoquer peu à peu une amplification sur l'évolution de laquelle, au moins à l'origine, nous sommes assez mal renseignés. Essayons pourtant de voir ce qu'il advint du Canon.

#### B. L'ÉLABORATION DU CANON ROMAIN.

##### I. *La forme antique du Canon romain d'après Ambroise de Milan.*

Il ne pouvait s'agir, avec l'« action de grâces » d'Hippolyte, d'un « canon » proprement dit, d'une règle immuable à suivre strictement. D'un tout autre caractère est le texte remarquable que l'on sait maintenant pouvoir attribuer au grand évêque de Milan, saint Ambroise. Expliquant à des néophytes, dans une suite de catéchèses, les rites d'initiation par lesquels ils sont passés, Ambroise, à propos de

l'Eucharistie, vient au-devant de leur étonnement : « Tu dis peut-être : « C'est mon pain ordinaire ». Mais ce pain est du pain avant les paroles sacramentelles ; dès que survient la consécration, le pain se change en la chair du Christ. Par quels mots se fait donc la consécration et de qui sont ces paroles ? du Seigneur Jésus. » Et Ambroise de citer les paroles de l'Institution dans leur contexte liturgique :

« Fais, dit le prêtre, que cette offrande soit acceptée, spirituelle, agréable ; elle est la figure du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui-ci, la veille de sa Passion, prit du pain dans ses mains saintes, leva les yeux au ciel, vers vous, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel ; rendant grâces il le bénit, le rompit, et le donna à ses apôtres et à ses disciples en disant : « Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps qui sera rompu pour une multitude. »

De la même manière, après le repas, la veille de sa passion, il prit aussi le calice, leva les yeux au ciel vers vous, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel ; rendant grâces il le bénit, le donna à ses apôtres et à ses disciples en disant : « Prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang.

Autant de fois que vous ferez ceci, autant de fois vous ferez mémoire de moi, jusqu'à ce que je revienne. »

En mémoire donc de sa très glorieuse passion, de sa résurrection des enfers et de son ascension au ciel, nous offrons cette hostie sans tache, hostie spirituelle, hostie non sanglante, ce pain sacré et le calice de la vie éternelle et nous vous demandons et prions d'accepter cette oblation sur votre autel céleste par les mains de vos anges, comme vous avez daigné accepter les dons de votre serviteur Abel le juste, le sacrifice de notre ancêtre Abraham et celui que vous a offert Melchisédech le grand-prêtre. »

Sans doute est-il difficile de se rendre compte de la nature exacte du texte cité par saint Ambroise. Mais, citation explicite ou condensé d'un texte plus long, nous avons là, à coup sûr, une partie importante de notre Canon, équivalent, littéral en certains endroits, du *Quam oblationem*, des paroles de la consécration, d'un *Unde et memores* dont la rédaction brève engloberait un *Supplices te rogamus* de même facture.

Que ce texte vénérable fût en usage à Rome, avant même qu'il ne figurât au *De Sacramentis* d'Ambroise, l'affirmation répétée, dans la catéchèse précédente, que le chef de l'Eglise de Milan entend suivre en tout l'exemple et le rite de l'Eglise romaine, nous en est garante. Si l'on songe d'autre part que le latin est à Rome langue liturgique depuis très peu de temps, on doit conclure que ce texte, l'hypothèse d'une citation littérale n'étant pas à repousser, est un témoin parfaitement authentique du plus ancien Canon romain de rédaction latine.

## 2. L'introduction du *Sanctus*.

Saint Ambroise n'avait rien dit de la première partie du Canon, sans doute assez semblable dans sa facture au début de l'« action de grâces » d'Hippolyte. Dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle, peut-être sous le pontificat de Sixte III (432-440), le *Sanctus*, importé d'Alexandrie par la voie de la Syrie, des Gaules et de la Haute-Italie, fait son apparition dans le Canon romain, comme conclusion du premier temps de l'action de grâces. Dès lors, cette première partie qui, invariable dans les Liturgies d'Orient, connaît là de magnifiques développements oratoires sur les thèmes de la création et de l'histoire du salut, va se voir réduite, à Rome, à une Préface variable, assez courte, centrée sur le mystère du jour<sup>1</sup>. Viendra un temps, même, où l'enluminure dont s'ornera la première lettre du *Te igitur*, reprise

---

1. Malgré ses mutilations, le Sacramentaire léonien, le plus ancien de tous, compte 267 préfaces.

de la prière eucharistique après l'interruption du *Sanctus*, contribuera à écarter davantage encore la « Préface » de l'« Action » ; cause aussi bien qu'effet, car une telle influence matérielle n'aurait pu jouer si l'on n'avait déjà perdu de vue que la « Préface », — le nom était réservé jadis au dialogue préliminaire —, était partie intégrante du Canon.

### 3. *Les prières d'intercession : Mémoires des Vivants et des Morts.*

L'apparition d'éléments nouveaux, dans le courant du v<sup>e</sup> siècle, va contribuer pour une bonne part à donner au Canon romain la physionomie qui lui est propre. Il s'agit des prières d'intercession que sont les deux *Memento*, des vivants et des morts, le premier suivi du *Communicantes* avec une liste d'Apôtres et de Martyrs, le second suivi du *Nobis quoque peccatoribus* comprenant lui aussi une liste de Saints.

#### *Memento des vivants.*

Si l'on en croit la lettre, fameuse en histoire de la liturgie, d'Innocent I<sup>er</sup> à l'évêque de Gubbio (416), des prières d'intercession pour les vivants figuraient dans le Canon dès le début du v<sup>e</sup> siècle. Inquiet de certaines divergences entre l'usage romain et l'usage gallican dont l'influence s'était fait sentir jusque dans son église, l'évêque ombrien avait consulté l'évêque de Rome. Deux points intéressaient particulièrement la Messe : le baiser de paix que l'usage gallican faisait échanger avant la « confection des mystères », la récitation des noms de ceux qui avaient pris part à l'offrande, accomplie également en Gaule avant la grande prière eucharistique. La réponse du pape est formelle. « Quant à la question des noms à réciter avant que le prêtre n'ait commencé la prière et recommandé dans sa prière les offrandes, reconnais toi-même en ta prudence à quel point il est inutile de murmurer le nom de celui dont tu n'as pas encore offert l'hostie. » Il faut donc faire d'abord la recomman-

dation des oblats, ensuite seulement réciter les noms de ceux qui ont offert. Or cette prière d'offrande des dons n'est autre que le *Te igitur* dont le texte primitif, au temps d'Innocent I<sup>er</sup>, s'il pouvait être différent du texte actuel, n'en était pas moins suivi, comme il l'est maintenant, de la mémoire de ceux qui avaient offert au Seigneur, « en l'honneur de ses Saints ».

Cette dernière expression, tombée depuis dans la Liturgie de Rome, mais conservée par la Liturgie mozarabe à l'état de remploi évident d'une ancienne formulation du Canon romain, est-elle à l'origine du *Communicantes* et de sa liste d'Apôtres et de Martyrs? La chose est vraisemblable. Toujours est-il qu'une cinquantaine d'années après la lettre d'Innocent I<sup>er</sup>, la double liste du *Communicantes* et du *Nobis quoque peccatoribus* est inscrite dans la trame du Canon. Les liturgistes disputent de la date exacte de l'insertion et de son auteur. Il semble que la composition générale de ces deux pièces soit due à saint Léon (+ 461) ; les deux listes de saints, la seconde surtout, auront pu subir par la suite certains remaniements, définitivement clos par saint Grégoire le Grand (+ 604).

#### *Memento des Défunts.*

La structure du Canon va se voir pourtant compliquer d'un dernier apport. Le *Memento des Défunts*, jadis contenu dans les dyptiques dont la proclamation par le diacre suivait l'offertoire, figure sans doute dans le Canon dès le iv<sup>e</sup> siècle ; mais c'est de manière purement épisodique. A en juger d'après les plus anciens sacramentaires<sup>1</sup>, il aurait trouvé place alors, aux messes de fête ou aux messes de

---

(1) Les Sacramentaires léonien et gélasien présentent pour l'*Hanc igitur* un nombre assez considérable de formulations diverses, plus de cinquante, dont les trois développements ou embolismes de l'*Hanc igitur* des Messes du Jeudi-Saint, de Pâques et de Pentecôte, et du Sacre d'un Evêque, sont, dans nos Livres Liturgiques, les seuls survivants.

suffrages, dans une formulation propre de l'*Hanc igitur*.

Une deuxième étape de son histoire, au v<sup>e</sup> ou au vi<sup>e</sup> siècle, détachera la mémoire des défunts de cette première partie du Canon pour la transférer après la consécration. Elle n'y sera d'ailleurs insérée d'une manière fixe qu'au ix<sup>e</sup> siècle, encore qu'en certains endroits, au témoignage de sacramentaires plus tardifs, on ait continué à ne pas réciter ce Memento le dimanche et les jours de fête solennelle.

#### 4. La récitation silencieuse du Canon.

Entre temps, le Canon romain aura subi un avatar d'une très grande importance. Sous un complexe d'influences qu'il est malaisé de démêler : discipline de l'arcane<sup>1</sup>, courant d'idées dérivé des anciens cultes à mystères, conception orientale du caractère sacré et «<sup>e</sup>terrifiant » de l'action eucharistique, l'Eglise de Rome en vient vers la fin du vii<sup>e</sup> siècle à entourer la confection des saints mystères d'un cérémonial jusqu'alors inusité.

La chronique des évêques de Rome qu'est le *Liber Pontificalis* nous dit des papes de cette époque qu'ils offrirent, pour les ciborium<sup>2</sup> des grandes basiliques de la ville, des courtines dont la description qui en est faite montre clairement qu'elles enfermaient totalement, comme dans une enceinte mystérieuse, le célébrant à l'autel. Les premiers codes du cérémonial vont nous renseigner plus explicite-

---

(1) La discipline de l'arcane prend son origine dans l'institution du catéchuménat à partir du ii<sup>e</sup> siècle. En vigueur jusqu'au v<sup>e</sup> siècle, sa conception première exigeait que clercs et fidèles gardassent le secret sur les formules et les rites essentiels des mystères chrétiens, spécialement de l'Eucharistie, de peur que ceux-ci ne soient profanés par les païens. Le catéchuménat ayant perdu sa raison d'être, la discipline de l'arcane se survivra, tout au début du Moyen-Age, dans la crainte révérentielle qui est à l'origine de la récitation silencieuse du Canon.

(2) Le ciborium est un baldaquin de pierre porté par des colonnettes, le plus souvent au nombre de quatre, et formant coupole au-dessus de l'autel.

ment encore sur une évolution qui n'affecte pas seulement le cadre extérieur. Bien significative à cet égard, la rubrique de l'*Ordo Romanus I*, contemporain des libéralités pontificales : « le pontife, — qui s'était tenu incliné, ainsi que tout son clergé, durant le chant du *Sanctus* —, se relève seul et entre dans le Canon. » La rubrique de l'*Ordo Romanus II*, simple supplément du premier, est encore plus catégorique quant au nouvel état de choses : « le pontife se relève seul et entre dans le Canon, en silence. »

C'est à bon droit que les liturgistes datent de cette récitation silencieuse du Canon, ainsi inaugurée à Rome à la fin du *vi<sup>e</sup>* siècle et peu à peu étendue à tout l'Occident latin, la naissance, dans l'esprit des chrétiens du Moyen-Age, d'une spiritualité eucharistique où les éléments personnels, de dévotion privée, l'emporteront sur les éléments proprement liturgiques et, dirions-nous aujourd'hui, communautaires.

#### C. CHAMPS SECONDAIRES D'ÉVOLUTION.

On voudrait grouper sous ce chef quelques-unes des lignes d'évolution, d'ordre assez divers, qui ont affecté, à des dates plus ou moins tardives, les parties de la Messe extérieures au Canon, non sans modifier, ou alourdir, l'esquisse si sobre qu'avait tracée saint Justin.

##### 1. *Disparition progressive de la « Prière des Fidèles ».*

Au temps du vieux philosophe-martyr, des prières communes suivaient les lectures des Mémoires des Apôtres et des écrits des Prophètes. Ces lectures que viendront bientôt entrecouper des chants, inauguraient vraiment la liturgie, comme de nos jours encore les lectures de cette véritable « messe des catéchumènes » qui prélude, le Vendredi-Saint, à l'adoration de la Croix et à la liturgie des Pré-sanctifiés. Épître et Evangile demeurent toujours, d'ailleurs, l'élément central de cette partie didactique de la messe qu'il est convenu d'appeler, plus ou moins heureusement,

« messe des catéchumènes ». Mais nos lectures scripturaires ne sont plus suivies des prières communes dont parlait saint Justin ; cette « Prière des Fidèles » a disparu en effet complètement de l'ordinaire de la Messe, après une histoire assez mouvementée.

C'est à la fin du v<sup>e</sup> siècle que l'*Oratio fidelium* entre dans une première phase d'évolution. De la place traditionnelle qu'elle occupait entre les lectures et l'offertoire, le pape Gélase I<sup>er</sup> (+ 496) la fait passer, sous une forme nouvelle, au début de la messe. La forme antique connaissait les trois temps d'une invitation à la prière sur un thème donné, d'une prière silencieuse de toute l'assemblée, d'une prière solennelle enfin, chantée au nom de tous par le célébrant. La *Deprecatio* que le pape Gélase ordonne de chanter dans toute l'Eglise est d'une structure très différente. C'est une suite de requêtes pour tous les besoins de l'Eglise, simples énoncés auxquels répond la brève invocation du *Kyrie eleison*, chantée par toute la foule.

Une lettre de Grégoire le Grand à l'évêque Jean de Syracuse, tout à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, nous renseigne sur une deuxième phase de la transformation à laquelle est vouée l'antique « Prière des Fidèles ». Soupçonné par les Siciliens de s'être laissé influencer, en certaines innovations liturgiques, par les usages de Constantinople, Grégoire se défend. En ce qui concerne spécialement le *Kyrie eleison*, — c'était un des points de l'accusation —, Rome ne le chante aucunement à la manière des Grecs. Non seulement le peuple est seul à répondre à l'énoncé des intentions, formulé par les clercs de la schola, alors qu'à Constantinople clergé et peuple répondent à l'invitation du diacre, mais à Rome on alterne, — détail nouveau —, *Kyrie eleison*

---

(1) Ces grandes prières de supplication de l'antique Rome chrétienne se sont heureusement conservées dans les « *Orationes solennes* » qui suivent le chant de la Passion, le Vendredi-Saint, très net exemple de cette loi de l'évolution liturgique selon laquelle « les états anciens se maintiennent avec plus de ténacité dans les temps les plus sacrés de l'année liturgique. »

et *Christe eleison*. Bien plus, — et voilà un tournant catégorique, bien dans la ligne du génie abrégiateur de Grégoire le Grand —, il arrive qu'aux messes quotidiennes on omette les énoncés de la *deprecatio* pour ne plus garder qu'une litanie de *Kyrie* et de *Christe eleison*.

Plusieurs témoins du ix<sup>e</sup> siècle montreront qu'à cette époque il ne restera plus de l'antique prière des fidèles que l'organisation du *Kyrie*, définitivement fixée telle que nous la connaissons.

## 2. Apparition des prières privées du célébrant.

Le phénomène de réduction qui, avec la prière des fidèles, affecte un des éléments notables de la première partie de la messe, va se trouver bientôt étrangement compensé. A partir du ix<sup>e</sup> siècle, en effet, apparaît tout un ensemble de prières que le prêtre récitera à voix basse, en son propre nom.

Sous une forme ou sous une autre, ces prières ont pour but de souligner soit le sens d'un geste que les plus anciens sacramentaires décrivaient comme accompli en silence, tel le rite de l'offertoire, soit l'état d'âme du célébrant qui se déclare l'indigne serviteur de Dieu, avant de monter à l'autel, en offrant le pain et le vin, en guise enfin d'ultime préparation avant de communier<sup>1</sup>.

Le style de ces formules de prières, comme l'esprit qui préside à leur naissance, montre que l'aire de leur apparition n'est pas romaine, mais bien germano-franque. Dernière des stratifications dont se compose la messe romaine, cet apport, à vrai dire secondaire, demeure le témoin d'une époque qui fut féconde, elle aussi, en créations liturgiques, alors que l'empire carolingien, né du

---

(1) La complexité des prières de l'offertoire, au rite romain, vient des deux aspects, rituel et personnel, qu'elles veulent exprimer et qui chevauchent à cet endroit. De tout cet ensemble de prières que l'on désigne parfois sous le nom d'« apologies », les rites cartusien et dominicain conservent des types d'une rare discrétion.

génie d'un homme qui se croyait l'héritier chrétien des empereurs de Rome, ouvrait en fait le Moyen-Age de l'Occident latin.

Il ne nous appartient pas de poser la question de l'évolution future de cet ensemble, si fortement charpenté en définitive, qu'est l'Ordinaire de la Messe romaine, encore moins d'en indiquer les avenues. Nous voudrions, au contraire, pour conclure, souligner la force d'évocation que renferme cette « Liturgie » de Rome. Le rite selon lequel l'Eglise d'Occident célèbre aujourd'hui l'Eucharistie n'est-il pas le même, à la lettre ou dans ses grandes lignes, que le rite célébré par les grands évêques et la foule des clercs du Moyen-Age, pour qui la Messe, en ses plus petits détails, évoquait si puissamment, si tendrement, la Passion du Sauveur ; le même rite, essentiellement le même, grâce auquel, en des temps de troubles profonds, s'ouvraient, pour un saint Léon ou un saint Grégoire le Grand, les sources de la force, de l'espérance et de la paix ? Plus encore, par delà la sobre liturgie que nous avons devinée à travers les textes de Justin et d'Hippolyte, c'est le temps des Apôtres que nous atteignons et, finalement, les tout premiers repas au cours desquels l'obéissance rituelle au commandement du Seigneur : « *Faites ceci en mémoire de moi* », mettait mystérieusement entre les mains de ceux qui avaient touché le Christ, en son corps mortel, le Corps rompu et le Sang répandu pour la rémission des péchés.

R. BERNIER, O. P.

---